

les
journées théma[tiques]
de **RésO Villes**

n°3 | 23 octobre 2008



LA PLACE DE LA CULTURE
dans les Contrats urbains de cohésion sociale



Centre de ressources politique de la ville
Bretagne Pays de la Loire

19 rue Romain-Rolland
44100 Nantes
Téléphone 02 40 58 02 03
Télécopie 02 40 58 03 32

23 avenue de Guyenne (bâtiment B)
35 000 Rennes
resovilles.com
resovilles@resovilles.com

Mars 2009



Centre de ressources politique de la ville
Bretagne Pays de la Loire

Lors de la première rencontre thématique organisée par RésO Villes portant sur les projets artistiques de juin 2007, la Culture était déjà apparue comme vecteur d'insertion sociale.

Or, entre le Contrat de Ville et le Contrat Urbain de Cohésion Sociale, le seul qui n'apparaît plus comme axe prioritaire est l'aspect culture.

Lors de l'identification des acteurs et des projets sur les deux régions de nombreux projets ont pu être recensés.

Il a semblé intéressant pour RésO Villes d'engager une réflexion, visant à mobiliser professionnels et élus afin de partager les pratiques sur la place des projets culturels des villes et agglomérations dans le cadre de la politique de la ville.

Aidé par un stagiaire, Patrick Le Tallec, RésO Villes a effectué le repérage et l'analyse de la dimension culturelle auprès de vingt-et-un CUCS de Bretagne et Pays de la Loire, permettant l'établissement de fiches pour chaque ville (en annexe de cette publication).

L'inventaire a consisté à identifier la présence ou non d'une dimension culturelle clairement identifiée, son lien avec d'autres volets du CUCS, le type d'activités mis en place, le public visé, la dimension territoriale.

Dans la plupart des cas, la culture n'apparaît pas comme un axe clairement identifié ni comme un axe transversal, mais comme un support s'intégrant dans les grandes thématiques du CUCS. Seule l'agglomération de Rennes identifie la culture dans un axe intitulé « Culture, Sports et loisirs ».

L'analyse contrat par contrat fait ressortir les constats suivants :

Pour toutes les villes concernées la culture apparaît comme support à l'axe « Réussite éducative ».

La moitié des CUCS positionne la culture comme un outil au service de l'axe « Prévention de la délinquance et citoyenneté ».

Les orientations concernant l'axe « Habitat et cadre de vie » ayant une dimension culturelle concernent environ le tiers des villes.

Deux villes positionnent la culture dans l'axe « Santé ». Deux autres en font un support au « Développement économique ».

Dans d'autres cas, la culture est intégrée aux axes transversaux : la participation des habitants, l'intégration et la lutte contre les discriminations, la jeunesse.

Ce premier recensement a été confié à Sophie Lecoq, sociologue au LARES de Rennes afin de faire émerger des questions permettant de susciter le débat et la réflexion lors de la journée thématique organisée le 23 octobre 2008 à Rennes.

SOMMAIRE

7	ANALYSE DE LA PLACE DE LA CULTURE DANS LES CUCS Par Sophie LE COQ, sociologue au LARES
11	QUESTIONS / DEBAT
13	REALISATION DE FILMS SUR LA MEMOIRE DU QUARTIER DE BREQUIGNY (Rennes)
17	LA DEMARCHE CULTURELLE DE VILLEJEAN (Rennes), UN PROJET EN ACTION
19	ANNEXES
21	Fiches Villes
47	Bibliographie
51	Liste des participants

ANALYSE DE LA PLACE DE LA CULTURE DANS LES CUCS

**PAR SOPHIE LE COQ,
SOCIOLOGUE AU LARES**

L'architecture des Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) présente 5 axes d'orientation pour agir sur des territoires qualifiés de prioritaires :

- Habitat et cadre de vie,
- Développement économique
- Réussite éducative
- Citoyenneté et Prévention de la délinquance
- Santé

et de multiples axes transversaux (outils), tels que :

- La participation des habitants : moyen d'implication
- L'intégration et la lutte contre les discriminations : valorisation de la culture, de la mémoire
- La jeunesse : public prioritaire

L'énoncé de ces axes invite à relever l'absence d'un axe culture comme levier d'action sur ces territoires dits prioritaires.

Ce simple constat vient rappeler que la place de la culture dans la politique de la ville a longtemps été tenue :

- tantôt considérée comme secondaire en rapport à d'autres enjeux comme l'emploi, les infrastructures urbaines, l'éducation, etc.
- tantôt taxée d'insuffisante en qualité pour émarger aux budgets des politiques publiques culturelles (qu'il s'agisse de politique nationale ou celles des collectivités locales (pour reprendre des remarques de représentants de la DIV).

Autant dire que l'association entre

politique de la ville et culture ne va pas forcément de soi ; pour preuve tangible aujourd'hui, l'architecture des CUCS.

Pourtant, pour beaucoup, il est couramment admis que la culture demeure une question essentielle, qu'elle qualifie le propre de l'homme ou qu'elle se décline sous différentes activités et pratiques venant caractériser un espace, susceptibles même de le rendre attractif.

Le paradoxe est manifeste : la culture est essentielle mais elle ne fait pas toujours l'objet d'une priorité politique dans le cadre des CUCS. La culture semble se fondre ici dans ce que l'on peut nommer plus généralement des styles de vie, c'est-à-dire comme éléments caractérisant ces derniers.

Une lecture attentive des différents CUCS en Bretagne et Pays de Loire (21 contrats urbains analysés sur les 24 existants) indique que malgré cette architecture imposée, la culture reste présente dans les CUCS même si elle n'apparaît, dans la très grande majorité des cas, ni comme un levier d'action autonome, ni comme un axe transversal.

Exception : le CUCS de Rennes identifie la culture dans un grand axe appelé « culture, sports et loisirs ». En préambule, ce CUCS annonce sa conception de la culture : la culture comme faisant partie des « bases permettant de se construire et d'évoluer dans la société ». La culture est généralement associée aux sports et aux loisirs. L'objectif principal mis en avant dans le domaine culturel est l'accessibilité.

La culture se fonde dans les cinq axes principaux prédéfinis par l'Etat, lesquels accompagnent pour la plupart les PRU (Projets de Rénovation Urbaine).

Elle figure aussi dans d'autres axes, qui apparaissent comme axes transversaux tels la participation des habitants, l'intégration et la lutte contre les discriminations, la jeunesse.

Autant dire que lorsque la culture s'affiche comme axe privilégié dans les CUCS elle est d'emblée conçue comme un moyen pour l'action ; lorsqu'elle se fonde dans les axes principaux des CUCS ou les axes transversaux, elle devient un moyen subalterne pour agir.

Une lecture sommaire contrat par contrat (CUCS par CUCS) permet de relever les points suivants :

- La culture apparaît très massivement dans l'axe **Réussite éducative** ; elle est considérée comme une donnée incontournable dans la réussite éducative des enfants les plus en difficulté ; il s'agit donc d'œuvrer à cette réussite en favorisant l'accès à la culture, mais aussi aux loisirs, aux sports.

Exemple de La Roche /Yon : « d'assurer la réussite éducative des enfants les plus en difficultés par la mise en place de parcours individualisés prenant en compte leurs besoins éducatifs, culturels, sanitaires et sociaux et ceux de leurs familles. »

- La moitié des CUCS inscrit la culture dans l'axe **Citoyenneté et prévention de la délinquance** et la conçoit comme un outil au service de cet axe.

Exemple de St-Brieuc : « travailler sur le lien entre les actions de prévention de la délinquance et les actions éducatives, de pratiques culturelles et sportives. »

- Environ un tiers des CUCS font apparaître la dimension culturelle dans l'axe **Habitat et cadre de vie**.

Exemples :

Saumur a pour objectif de consolider les

stratégies de renouvellement urbain dont celle de la mixité sociale et du dynamisme de la vie culturelle.

La ville de Guingamp propose des actions culturelles (ateliers thématiques, opération immeuble en fête) pour rendre les habitants acteurs de l'amélioration de leurs conditions de vie.

- Une dimension culturelle est aussi repérée dans l'axe **Santé** de quelques CUCS (mais, cela reste à la marge).

Exemples : Saint Brieuc, Le Mans. La ville du Mans explique vouloir prendre appui sur des événements festifs, conviviaux, espaces de rencontres, pour aborder des questions de santé.

- On situe encore la culture dans l'axe **Développement économique**.

Exemples : Saumur et Auray. Considérant l'accès à l'emploi comme une question plus vaste que l'intitulé, la ville d'Auray explique vouloir permettre aux personnes allocataires du RMI l'accès à des activités sociales et culturelles.

Enfin, une dimension culturelle se repère aussi dans les trois axes transversaux mentionnés :

- **Participation des habitants** : pour quatre villes (Brest, Guingamp, Morlaix, Vannes) ce thème transversal utilise la culture comme moyen d'impliquer les habitants dans des actions collectives.

- **Intégration et lutte contre les discriminations** : deux villes (St-Nazaire et Cholet) affirment vouloir permettre le développement d'échanges interculturels favorisant la construction d'un socle culturel commun ou le soutien des actions visant à valoriser les cultures d'origine et la mémoire de l'immigration

- **Jeunesse** : les CUCS ayant un objectif éducatif clairement identifié l'orientent

en direction d'un public prioritaire : la jeunesse. Ici (Lanester ou Saumur), la culture est positionnée comme un outil éducatif indispensable.



Cette lecture sommaire, qu'il faudrait largement préciser en termes des problématiques urbaines spécifiques à ces CUCS, de contenu des actions culturelles proposées, des différents acteurs mobilisés autour de ces actions, permet toutefois de faire remarquer que la culture dans ces CUCS apparaît non seulement comme moyen subalterne comme nous l'avons avancé tout à l'heure, mais comme moyen subalterne parmi d'autres que sont les loisirs, le sport, les espaces de convivialité, etc.

Ce premier repérage de la place de la culture dans les CUCS de Bretagne et des Pays de Loire suggère quelques questions pour ouvrir le débat :

- Qu'en est-il effectivement de la mise en œuvre des actions à teneur culturelle et artistique dans le cadre de ces CUCS ?

- Existe-t-il un décalage entre les façons de faire apparaître sur le papier la culture et la réalité de ces actions sur le terrain ?

- Quelles sont, pour les professionnels et leurs partenaires, les conséquences directes ou indirectes de l'architecture de ces CUCS sur la mise en œuvre d'actions culturelles et artistiques ?

- Émousse-t-elle les initiatives en matière culturelle et artistique, les convictions

liées au bien fondé de ces actions dans le cadre des CUCS ou au contraire génère-t-elle plus de pugnacité dans le maintien d'actions culturelles et artistiques au sein de ces CUCS ?

- Altère-t-elle des partenariats avec des acteurs locaux de la vie culturelle et artistique ou au contraire sollicite-t-elle l'imagination des uns et des autres pour préserver ces partenariats et faire quand même ?

Dans tous les cas, il faut sans doute rappeler que la politique de la ville permet de réinvestir le champ urbain par la culture, mais selon les choix politiques locaux, la culture est plus ou moins présente.

En effet, s'agissant d'une politique contractuelle, l'analyse des différentes configurations locales montre la présence de multiples acteurs aux statuts et ressources inégales selon les territoires. Aussi, un des enjeux de ces politiques réside moins, comme l'ont déjà souligné des travaux collectifs (voir par exemple, CHAUDOIR Philippe, DE MAILLARD Jacques, *Culture et politique de la Ville. Une évaluation*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 2004), dans l'application différenciée d'une politique nationale, mais dans ce qu'elle permet de redéfinir l'échange politique territorialisé. Ainsi, pour comprendre les relations entre culture et politique de la ville, il s'agirait de répondre à une série de questions selon les configurations territoriales : qui participe à la mise en œuvre de cette politique ? Quelles sont les types de définition de la culture retenus ? Quels sont les liens entre les actions soutenues dans les CUCS et les politiques culturelles de droit commun permettant la cohérence entre les politiques culturelles municipales et territoriales ?

Dès lors, il s'agirait de se demander si ces différentes configurations d'actions s'orientent vers un dépassement des

oppositions traditionnelles en matière d'action culturelle : y a-t-il un assouplissement du modèle universaliste ? S'agit-il d'une « culture au rabais » ? Comment se combine des modèles d'actions publiques différents fondés sur des conceptions spécifiques de ce que doit être la culture ?

Parallèlement, rappelons l'importance politique de la dimension territoriale en matière culturelle :

- Pensons aux villes et aux contradictions auxquelles elles se confrontent : se développer à partir des ressources locales, se positionner face à d'autres territoires, maintenir la cohésion sociale. Pour répondre à ces enjeux, la culture, parce qu'elle porte des valeurs d'expressions, parce qu'elle porte des valeurs universelles de cohésion, parce qu'elle est un vecteur dans la construction de son image, est privilégiée.

- Ainsi, les territoires d'interventions politiques sont apparus, y compris d'un point de vue culturel et artistique, non plus comme des réceptacles sur lesquels agir mais comme des espaces de ressources porteurs de culture, de différentes cultures (interculturalité), abritant des identités, des mémoires, etc. De ce point de vue, c'est toute la logique de démocratisation qui a trouvé ses limites, en termes de politique verticale reposant sur une hiérarchie culturelle légitime et une logique redistributive.

QUESTIONS / DÉBAT

Participants : l'Association l'Art s'emporte (Lanester), Maison de Quartier Villejean (Rennes), Ville de Lanester, Ville de Quimper, Agglomération du Choletais, Communauté d'Agglomération de Cherbourg

Les CUCS sont considérés comme un outil avec d'autres pour accompagner le développement d'un territoire qualifié (quartier notamment).

Dans cette perspective, le levier culturel est appréhendé comme une ressource particulièrement pertinente pour favoriser le développement individuel générateur de participation à la vie collective d'un territoire.

Comment chacun des CUCS procèdent-ils ?

Initient-ils des actions culturelles destinées aux individus de ces territoires dans la perspective de dynamiser la vie collective sur ce territoire ou à l'inverse procèdent-ils à partir d'actions culturelles collectives misant sur l'effet de ces dernières en terme de développement individuel ?

Les uns et les autres ne répondent pas véritablement à cette question, mais narrent plutôt les actions qu'ils mettent en place sur leurs territoires d'interventions.

C'est la définition de la culture qui est discutée. Les références des uns et des autres diffèrent. Pour certains, elle est plutôt anthropologique et ainsi constitutive de tout individu de sorte qu'ils raisonnent dans une logique de don/contre don autour d'un faire avec. Pour d'autres, elle renvoie à un type d'action socialement désignée culturelle, voire artistique, laquelle suppose une certaine exigence, identifiant donc des professionnels). Dans tous les cas, la

culture reste un levier d'action orienté vers la construction d'un mieux être sur un territoire, dans le quotidien de ses résidents. Il n'en reste pas moins que selon les CUCS, selon les responsables politiques, la culture renvoie à différentes définitions.

D'un point de vue sociologique, on fait remarquer la tendance récurrente à différencier la culture du social, comme si l'une était en dehors de l'autre, ainsi que l'individu et le groupe.

Dans le premier cas, il s'agit sans doute d'un effet des cultures professionnelles respectives (les uns oeuvrant dans le domaine de la culture, les autres dans celui de l'action sociale) construisant des segmentations dans les actions respectives, confortées ou renforcées par les logiques politiques, qualifiées par certains de « logique de tuyaux ».

Quant à la différence entre individu et groupe, elle s'explique aussi sans doute par les pratiques des professionnels habitués dans leur quotidien à construire des actions dites individuelles ou collectives, omettant ainsi que le social, dans sa globalité, s'appréhende, d'un point de vue sociologique, en termes de processus relationnels, générateurs de façons différenciées de produire des formes sociales. Comment comprendre autrement, dans cette logique qui pose d'un côté l'individu et de l'autre le groupe, l'association au groupe des mêmes attributs qu'à l'individu ? Comment aussi soutenir qu'un mieux être individuel suppose mécaniquement un mieux vivre ensemble ?

Par ailleurs, la question de la délimitation du territoire à celle, géographique, du quartier, pose question, parce qu'elle expose le quartier au risque d'une stigmatisation.

Sur ce point, une réflexion mériterait d'être posée, enrichissant la seule définition politico-administrative d'un territoire par celle des territoires de pratiques sociales, des territoires vécus au moment où se pose avec force des questions sur la mobilité spatiale, sur l'introduction, via les technologies de l'information et la communication, des ailleurs géographiques dans les quotidiens des quartiers.



Plus généralement, c'est un besoin de connaissance sur ce que produisent, après plusieurs années, les actions culturelles dans le cadre des CUCS qui s'exprime (auprès des représentants politiques, des différents acteurs professionnels, des porteurs de projets, des personnes auxquelles s'adressent ces actions).

- En quoi ces actions nourrissent-elles la collaboration entre les différents acteurs de la Cité ?
- Comment les actions culturelles des CUCS alimentent-elles ou non les actions culturelles du droit commun ?
- Comment s'organisent les financements croisés ?
- Ces actions culturelles permettent-elles aux résidents des quartiers concernés par les CUCS de gagner en reconnaissance sociale ?
- Comment ces actions participent-elles au développement social local ?
- Quels sont les effets induits de cette

bonne volonté d'amener la culture dans les quartiers ?

Une autre question se pose relative à la temporalité des actions culturelles au sein des CUCS. Afin de répondre au mieux à une démarche d'évaluation, ces actions s'inscrivent dans un cadre souhaité : celui du projet permettant d'identifier et de poser des objectifs à atteindre. Or, outre les difficultés de l'évaluation des actions culturelles (souvent restreinte à une mesure quantitative et pâtissant d'objectifs clairement définis), cette logique de projet suppose une durée plus ou moins longue, mais dans tous les cas une date butoir qui ponctue les actions. Cette logique confronte les personnes auxquelles elles s'adressent à des situations de rupture, les laissant sans prise en charge après les expériences vécues dans le cadre de ces actions culturelles. C'est la raison pour laquelle, les uns et les autres insistent sur l'importance à donner à un accompagnement de ces personnes au terme de ces actions susceptible d'être rapporté à la médiation culturelle.

Enfin, si la lecture sommaire des différents CUCS de Bretagne et Pays de Loire indique que la culture n'apparaît, dans la très grande majorité des cas, ni comme un levier d'action autonome, ni comme un axe transversal, est-ce à dire que dans les faits la culture n'est pas mobilisée ? Par exemple, lors de cette journée, on constate par l'exposé d'une action menée à l'initiative d'enseignants d'un collège d'un quartier de Rennes et en partenariat avec le CUCS qu'elle donne toute sa place à la dimension culturelle (le vecteur cinématographique ; l'importance de la mémoire partagée, collective) dans une action visant, entre autres, à renforcer les liens intergénérationnels sur ce quartier. Cette action n'apparaît pas en tant que telle comme action culturelle dans le CUCS.

REALISATION DE FILMS SUR LA MEMOIRE DU QUARTIER DE BREQUIGNY (RENNES)

VISIONNAGE D'EXTRAIT DU FILM : « BRÉQUIGNY-CHAMP-MANCEAUX : UN QUARTIER, DES VIES, DES HISTOIRES »

INTERVENTION DE GILLES OLLIVIER, PROFESSEUR D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE AU COLLÈGE LES CHALAI À RENNES

Gilles OLLIVIER fait écho à la diffusion d'extraits du film, en expliquant le projet.

Durant l'année scolaire 2002-2003, les élèves de 4^{ème} C du collège Les Chalais (Bréquigny, Rennes) se sont lancés dans un projet Art et Culture Cinéma : dans une démarche pluridisciplinaire, associant en particulier l'Histoire - Géographie et les Lettres, avec la collaboration d'un documentariste et en partenariat avec la Cinémathèque de Bretagne, ainsi que TV Rennes, ils ont réalisé des documentaires sur la mémoire de leur quartier.

Les adultes encadrant le projet, enseignants, documentariste et responsable de la Cinémathèque de Bretagne, ont eu comme principe fondamental dans cette démarche de placer les élèves en situation d'acteurs de leurs apprentissages.

Il s'agissait, en effet, dans un premier temps, de s'appuyer sur leurs propres représentations de leur quartier, avant de débiter la phase de collecte des archives écrites, photographiques, audiovisuelles et de rencontrer les habitants, de redécouvrir les rues et les gens qu'ils fréquentent, caméra au poing. C'est finalement aux habitants du quartier que les élèves ont offert leur réalisation terminale

lors d'une projection en plein air dans le parc de Bréquigny : un documentaire créé par eux de bout en bout, de l'écriture au montage, à partir de leur propre regard.

L'action menée est intégrée dans le projet d'établissement sur trois axes :

- l'ouverture culturelle
- l'autonomie et la responsabilisation des élèves dans leur apprentissage
- l'éducation à la citoyenneté et à la responsabilité

Les finalités de l'action sont donc patrimoniales (premières réalisations d'importance sur le thème de l'histoire du quartier), socioculturelles (le regard des jeunes sur leur quartier) et civiques (la fabrication des images et la responsabilité des élèves dans les choix par rapport à leur lieu de vie).

Chaque professeur a veillé à ce qu'au moins une partie des programmes soit abordée et traitée dans le cadre de cette action fédératrice. Cela a permis des entrées dans le programme d'Histoire-Géographie et d'Education Civique, à partir de cartes, plans, archives et situations de recherche. L'espace et l'histoire du quartier ont donc servi d'ouverture sur le programme et le monde.

En **Histoire**, il a été abordé en particulier les XVII^e et XVIII^e siècles ainsi que l'âge industriel et la France de 1815 à 1914.

En **Géographie**, la France : la population et l'urbanisation, l'aménagement du territoire et l'Ouest Atlantique ont été abordés.

L'Histoire-Géographie et les Lettres ont travaillé avec les élèves sur des compétences transversales, plus particulièrement l'oral, la sélection et l'exploitation de documents dans le cadre des différentes

situations rencontrées.

Des séances collectives, menées par les deux enseignants concernés, ont donc été établies dès septembre.

Production finale :

Les élèves, répartis en groupe de 2 à 4, ont réalisé huit courts documentaires, de 5 à 10 minutes, soit au total un film documentaire d'une heure.

Titres et sujets des documentaires :

- Les gants sur le raoul : autour de la salle de boxe de la rue de Suède,
- Les visages du Blossne : les aspects socioculturels du quartier à partir de la MJC Bréquigny et l'association Nouvel Horizon des Clôteaux,
- Les chênes de Bréquigny : le parc de Bréquigny,
- Alma : hier, aujourd'hui, demain : le centre commercial régional Alma,
- Les champs en grand : la construction de la ZUP,
- Omar et M'Barka : portraits d'une famille d'origine marocaine (immigration, deuxième génération),
- Pilar et Feliza : de l'Espagne à la Bretagne : les réfugiés espagnols des années trente,
- Les Castors, travailleurs solidaires : la question du logement dans l'après-guerre.

Source complémentaire à l'intervention de Gilles OLLIVIER :

http://back.ac-rennes.fr/pedagogie/hist_geo/ResPeda/ResPedaPdeC.htm

Vous trouverez sur le site de l'Académie de Rennes toutes les informations concernant ce projet et la possibilité de visionner les films (format Windows Media Player 9).

DEVOIR DE MÉMOIRE, DEVOIR D'HISTOIRE, DÉSIR DE SAVOIR

Gilles OLLIVIER nous relate également le projet des élèves de 3ème C (2005-2006) du Collège Les Chalais : Devoir de mémoire, devoir d'histoire, désir de savoir.

Ce projet pluridisciplinaire a permis d'appréhender la Shoah, mode de destruction humaine sans précédent, sans exclure les autres génocides, d'envisager ainsi une approche politique et réflexive du sujet, liée à l'éducation à la citoyenneté voire à l'idée d'humanité.

Ce projet a été mené au collège Les Chalais de Rennes, collège de périphérie (quartier Bréquigny - Champs-Manceaux, Rennes), et à la population multiculturelle.

Dans le cadre de l'opération Ordi 35, la mise à disposition d'un ordinateur portable à chacun des élèves a permis :

- des recherches d'information sur les supports multimédias (Internet, Encyclopédie...);
- la constitution d'une base de données documentaire numérique (textes, photos, vidéos...) pour la réalisation des productions du groupe (exposition, album, site Internet);
- le partage des données collectées pour tous les participants au projet;
- la gestion d'un « carnet de bord » individuel : support d'expression privilégié pour que chacun puisse, dès qu'il en ressentait le besoin, écrire ses motivations, émotions ou impressions.

Le projet pédagogique, éducatif, social et culturel, ouvert sur l'extérieur, a été proposé par les enseignants d'Histoire et Éducation Civique, de Documentation, d'Éducation Musicale, de Français et d'Espagnol à une classe de vingt élèves

de Troisième, âgés de 15 ans. Parfois eux-mêmes confrontés au racisme, ils se sont rapidement reconnus dans les difficultés de faire parfois du lien avec les autres et ont adhéré aux objectifs :

- réfléchir sur le devoir, le travail et le désir de mémoire ;
- concevoir la démarche de la mémoire comme une démarche vers l'autre et non un repli sur soi, en articulation avec le devoir d'histoire. Celui-ci repose sur l'enseignant de par sa fonction de transmission et d'accompagnement. Il consiste en l'utilisation des travaux et des réflexions les plus récents d'historiens (A. Wieviorka, G. Bensoussan, Chr.R. Browning...), de documents d'archives de natures différentes dans le cadre de l'apprentissage de l'analyse et du discours critique de l'historien, et en la recherche documentaire partagée avec les élèves ;
- réfléchir sur les relations aux autres et les conditions concrètes d'une culture de la paix à l'échelle des individus (soi-même et l'autre), du collège, du quartier, de la société.

Tout au long de l'année, les jeunes adolescents ont envisagé la discrimination, l'antisémitisme, le racisme, la violence et la non-violence. Des personnes de l'Union des Associations Interculturelles de Rennes (UAIR) leur ont parlé des génocides au Cambodge et au Rwanda. Jacques Sémelin, Professeur à Sciences-Po - Paris, est venu s'entretenir avec eux des massacres et génocides au XXe siècle et de l'action non-violente. L'actualité a nourri la démarche, voire l'a questionnée : violences dans les quartiers, actes d'antisémitisme. A aucun moment le soutien des parents et l'investissement des jeunes, le partenariat du Contrat de Ville ne se sont démentis. Plus le projet avançait, plus les notions

du vivre, construire et exister ensemble apparaissaient bien comme une évidence, comme une nécessité.



Au cœur du projet, les rencontres avec les « témoignages vivants » et le voyage de mémoire au camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau (1er décembre 2005) ont été très précieux bien que délicats par l'émotion impliquée. Le voyage a été rendu possible grâce aux soutiens financiers et organisationnels de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, du Mémorial de la Shoah et de la Fédération Nationale André Maginot. Il a nécessité une préparation intellectuelle et émotionnelle que les enseignants ont pris en charge. Le travail sur le ressenti du retour a été également important. Il s'est effectué en concertation avec une psychologue qui a écouté les élèves et a apporté conseil aux enseignants. Les échanges autour de la mémoire et de l'histoire avec les témoins survivants des camps se sont avérés riches, entre adultes et adolescents, entre adultes eux-mêmes. Jean Courcier, déporté à Mauthausen, Violette Jacquet, déportée à Auschwitz-Birkenau, Francine Christophe, déportée à Bergen-Belsen et Rachel Jedinak, enfant cachée, sont intervenus en alliant émotions et réflexions. Plus particulièrement, Magda Hollander-Lafon, déportée de Hongrie avec sa mère et sa sœur à Birkenau, rentrée seule, a accepté de rencontrer et d'accompagner les adolescents, tout au long du projet,

entre autre avant et après le voyage de mémoire. Très vite, un lien fort s'est établi entre Magda et les jeunes. Elle n'a eu de cesse de les inviter à exprimer leur émotion, à parler, à ne rien garder, à avoir confiance en eux, à aller vers la vie, vers l'espoir. Enseigne-t-on après ou contre Auschwitz ? Magda, elle, de par son histoire, essaie d'aller au-delà d'Auschwitz...

Un soir de fin d'hiver, lors d'une rencontre publique dans une bibliothèque municipale, entièrement animée par les jeunes auprès des habitants du quartier du collège, Magda a conclu en leur disant : « Vous avez été enseignés. Ce soir c'est vous qui avez enseignés aux autres. C'est super ! » Belle lumière sur la mission fondamentale de transmission de l'École et sur des adolescents producteurs et transmetteurs de mémoire et d'histoire.

Source :

<http://laroutedelamemoire.free.fr>

La plateforme phare Histoire-Géographie de l'Académie de Rennes

LA DÉMARCHE CULTURELLE DE VILLEJEAN (RENNES), UN PROJET EN ACTION

INTERVENTION DE EMILE RIMASSON (DIRECTEUR DE LA FERME DE LA HARPE) ET JACKY DERENNES (CONTEUR)

La démarche « de projet » entreprise à Villejean est portée par une convic-tion partagée de onze personnes (six habitants du quartier dont trois à titre d'associations spécifiques, l'Association de Promotion du Conte, « le Figuier », deux équipements : la Maison de Quartier et la Ferme de la Harpe, l'Education Nationale par le biais d'un coordonateur, les associations « ARCS » et « Age de la tortue »). Elle vise à développer de nouvelles façons de faire, pour laisser une plus grande place aux propositions des habitants dans la vie culturelle du quartier, et cela en amont des actions.

De la manifestation « Destinations » de la Maison de Quartier, en passant, entre autres, par le festival de la Ferme de la Harpe, le quartier construit ses manifestations culturelles. Mr Rimasson reconnaît la chance du quartier de faire partie d'une ville comme Rennes aux offres diverses et variées (TNB, le Musée, la Criée pour ne citer qu'eux). Le quartier essaie alors d'être relais dans l'information et la médiation. Le développement des passeports « loisirs culture » permet de lever les freins financiers. Tout cela est bien évidemment à poursuivre.

L'expérience a commencé en 2004.

Le « groupe projet culture », s'est rencontré afin de bâtir une démarche commune amorcée à partir d'un stimulant travail de réflexion :

- sur la place des habitants dans les projets

- sur les identités culturelles d'un quartier
- sur l'articulation du « socio-culturel » et de l'artistique

Si dans les équipements de quartier les habitants sont associés à des projets, le sont ils suffisamment en amont de la sollicitation qui leur est faite ? Faut il accompagner les habitants ou leur donner de vrais espaces de construction de projets où ils pourraient interpeller les professionnels de la culture ?

Identifier des identités culturelles dans un quartier demande d'abord de regarder l'environnement. Le premier réflexe est de s'intéresser aux différentes nationalités d'origine. C'est la dimension inter-culturelle la plus reconnue. D'autres ressources existent, liés aux « savoirs », « savoirs-faire », « savoirs-vivre », des populations d'un quartier. Les assistantes maternelles, par exemple, revêtent autant une identité professionnelle qu'une identité culturelle que l'on pourrait décider de valoriser. Il en est de même pour les jardiniers d'un quartier, des usagers du marché du vendredi...etc.

Cette lecture de « ce qui fait culture », de ce « qui fait sens » dans un quartier, enrichit considérablement l'impact des populations dans leur apport culturel. Il faut donc identifier ces ressources, et organiser avec elles un lieu d'interpellation.

Les projets culturels, quels qu'ils soient, serviront d'autant plus l'articulation de la sphère « socio-culturelle » issue de l'Education Populaire, et celle reconnue « académiquement » comme « artistique », qu'ils sortiront de « l'entre soi » en imposant, via des compétences adéquates, des exigences esthétiques.

C'est ainsi que le « groupe projet » a défini son ambition ; celle de construire

une démarche à partir des ressources du quartier qui :

- s'enracine dans la volonté de mettre les gens en situation d'apport, là où ils sont souvent en situation d'usagers, de consommateurs.
- s'inscrit dans une lecture culturelle et sociale du quartier.
- Sollicite la dimension esthétique dans toute création.

Ces éléments de cadrage étant ainsi posés, les objectifs opérationnels ont pu être définis :

- Consolidation de la démarche par l'élargissement du « groupe projet » :

Le « groupe projet » est garant de l'objectif général. Une conduite de projet est complexe dans le sens où elle est le contraire d'une programmation. Elle est mouvante, se construit « à petits pas », oblige à se décentrer de ses propres désirs et intérêts immédiats. A vrai dire, on analyse le présent au regard de ce qui vient de se passer. Cela peut déstabiliser d'où la nécessité de bien garder en tête ce que nous visons.

Ce groupe est tout autant une somme d'énergies et de compétences qu'un lieu où se discute « le faire ensemble ». A ce jour, la construction du dispositif de mobilisation des habitants et la construction du spectacle se construisent parallèlement pour mieux se retrouver et s'alimenter.

La dynamique de création, par et pour les habitants : « l'Action prétexte »

Cette création s'est inscrite sur une volonté de mise en situation, c'est le prétexte à faire ensemble, à se mettre à l'épreuve, à passer de la théorie à la pratique, en restant centrés sur les valeurs dont on se réclame !

Cette proposition s'est construite à partir des « savoirs faire » du groupe projet :

L'écriture par le biais des collectes de

paroles réalisées par « l'Age de la tortue » et l'oralité par des contes recueillis par « l'APC ».

La musique et le chant, compétences de la Ferme de la Harpe et du CNR

La pratique des ateliers de proximité de la Ferme de la Harpe.

Pour construire ce spectacle, six lieux d'expression et six thèmes, de l'écriture au théâtre, en passant par l'Art Plastique, le conte, la musique et le chant. Le conservatoire national de Bretagne s'est associé au projet par le biais des écoles.

Idée ambitieuse : aidés des professionnels, les habitants créent le spectacle bien que pour certains, ils découvrent la discipline artistique choisie.

BILAN

La question de la fin de l'action se pose car une fois la dynamique terminée, l'organisation n'a plus rien à proposer.

Les CUCS sont là pour initier de nouveaux projets, influencer un mode de fonctionnement différent, modifier les pratiques.

Sorti des financements CUCS, toute la difficulté est de trouver des financements dans le droit commun.

Comment mobiliser les élus, les fonds de droit commun sur les projets impliquant les habitants ?

Comment entreprendre des actions innovantes sans relais avec les actions passées ?

Ces questionnements n'enlèvent rien au fait que dans un contexte politique où les actions sont centrées sur des moyens plus visibles, tels que l'emploi ou la sécurité, plus facilement évaluables, les projets culturels s'inscrivent en tant qu'outil de transformation sociale permettant l'émancipation des habitants.

ANNEXES

Analyse de la place de la culture dans les CUCS des villes et agglomérations de Bretagne et Pays de la Loire

Bibliographie

Liste des participants

COMPETENCES

Le CUCS est positionné comme un outil visant à renforcer la politique de cohésion sociale. La culture est un moyen répondant aux axes prédéfinis .

PLACE DE LA CULTURE DANS CHAMPS CUCS

La Culture apparaît comme support dans les champs suivants :

- 1- Réussite et continuité éducatives ;
- 2- Habitat et cadre de vie

OBJECTIFS GENERAUX

- 1-favoriser l'accès à la culture et à la pratique sportive
- 2-améliorer la qualité de vie au quotidien des habitants des territoires prioritaires.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- 1-garantir la fréquentation régulière des structures culturelles et sportives par les habitants des quartiers prioritaires.
- 2-renforcer toute initiative liée à la GUP et notamment sur la gestion de la diversité culturelle et la prévention des discriminations.

VILLE D'AURAY

COMPETENCES

Dans sa convention cadre, la Ville d'Auray affiche l'ambition de promouvoir l'accès de tous aux équipements culturels ainsi qu'aux pratiques qui en découlent.

PLACE DE LA CULTURE DANS CHAMPS CUCS

- 1- Dans l'axe « Habitat et cadre de vie ».
- 2- Dans l'axe « accès à l'emploi et développement économique ».
- 3- Dans l'axe « Réussite éducative ».

OBJECTIFS GENERAUX

- 1.1- Permettre l'accès des habitants aux services culturels.
- 2.1- Permettre aux personnes allocataires du RMI l'accès à des activités sociales et culturelles.
- 3.1- Accompagner les enfants et leurs familles vers les activités socioculturelles.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- 2.1- Mise en place d'un atelier multi-activités.

OBJECTIFS OPERATIONNELS PAR TERRITOIRE

Un seul territoire CUCS : Gumenen-Goaner

NATURE DES PROJETS

- Thématique « Education et accès aux savoirs de base » :
- Création d'une chorale d'enfants et chorale adultes dans le quartier Gumenen-Goaner.
- Thématique « Culture et expression artistique » :
- Evénements culturels dans les quartiers Gumenen et Parco Pointer ;
 - Médiation culturelle et développement d'animations culturelles

PUBLICS CIBLES

- Transversalité : ensemble des habitants
- Publics fragilisés socialement et économiquement

LIEUX D'INTERVENTION / ECHELLE DE TERRITOIRE

Un seul territoire CUCS : Gumenen-Goaner

ACTEURS

- Ville essentiellement
- Associations

VILLE DE BREST

COMPETENCES

La ville de Brest affirme sa mobilisation autour de l'action sportive et culturelle en relation avec les solidarités et le développement social, en relation avec les politiques éducatives ainsi qu'en soutien à la valorisation de l'expression des populations et en lien avec les politiques d'insertion.

PLACE DE LA CULTURE DANS CHAMPS CUCS

La Culture n'apparaît pas comme un axe prioritaire mais plus comme un moyen selon les axes prédéterminés par le CUCS

- 1 - Axe transversal : la participation des habitants
- 2 - Axe action éducative
- 3 - Insertion

OBJECTIFS GENERAUX

- 2.1 : meilleure égalité des chances afin de faciliter l'autonomie des jeunes par le renforcement de l'action éducative
- 2.2 : valoriser la capacité de création des jeunes, la soutenir
- 2.3 : renforcer l'attractivité et la qualité des activités collectives en articulant les politiques d'accessibilité et les politiques d'amélioration de l'accueil

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- 2.1.1 : actions visant à diversifier l'environnement éducatifs des enfants ; les situations d'éveil et de découverte culturelle
- 2.1.2 : soutien renforcé aux projets d'école et d'établissements pour faciliter l'ouverture aux autres et au monde , la découverte et la pratique culturelle
- 2.1.3 : renforcement de l'accessibilité des services éducatifs municipaux et associatifs en terme financier et culturel
- 3.1 : contribuer à la création d'actions favorisant le vivre ensemble au sein des quartiers
- 3.2 : expérimenter de nouvelles formes d'intervention avec les publics

OBJECTIFS OPERATIONNELS PAR TERRITOIRE

Sur Pontanezen : prise en compte des publics jeunes par l'accès à la culture notamment sur l'extra scolaire

Sur Kerédern : développement de l'expression des habitants au service de l'interculturalité

NATURE DES PROJETS

- Festival « trente dedans »
- Ateliers théâtre de Pontanezen
- Film « Citizen ponta » 3ème année
- Ateliers théâtre stagiaires apprentissage français
- Festival de théâtre dans les quartiers OUPS 08

VILLE DE CHOLET

COMPETENCES

Les partenaires locaux insistent pour que le CUCS ne soit pas un contrat fondé sur une simple logique de guichet mais plus un vrai système de valeurs réciproques entre les publics bénéficiaire et les partenaires sur la base d'un contrat social qui impulse et accompagne la dynamique locale du CUCS.

PLACE DE LA CULTURE DANS CHAMPS CUCS

Le CUCS au niveau local est une démarche permettant notamment de favoriser l'ouverture sociale et culturelle des publics les plus démunis.

OBJECTIFS GENERAUX

Axe éducation et citoyenneté

- développement éducatif :
 - .aider à la maîtrise de la langue
 - .permettre la construction d'un socle culturel commun et facilitateur d'ouverture culturelle
 - .soutenir les parents dans leur fonction éducative
- épanouissement et bien être de l'enfance jeunesse
 - .diversifier l'offre socio éducative à travers une offre de loisirs variée(sport, culture, artistique)
 - .soutenir les initiatives des jeunes et valoriser leur engagement
- Axe égalité des chances ,lutte contre les discriminations et intégration
 - .Promouvoir la maîtrise de la langue afin de favoriser l'intégration des publics allophones sur les quartiers prioritaires
 - .permettre le développement d'échanges interculturels et/ou découverte de l'autre favorisant la construction d'un socle culturel commun

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- soutenir des projets culturels dans le développement éducatif
- développer l'accès aux équipements.

VILLE DE CONCARNEAU

COMPETENCES

La ville de Concarneau positionne le CUCS comme un outil visant à réduire les écarts entre le quartier de Kérandon et le reste de la ville. Le CUCS ne concerne qu'un quartier qui concentre beaucoup de difficultés(santé,insertion professionnelle,vie quotidienne et déficit d'image).

PLACE DE LA CULTURE DANS CHAMPS CUCS

La culture n'apparaît pas dans les champs prioritaires.

OBJECTIFS GENERAUX

Parmi les trois grandes orientations thématiques définies on trouve l'accès à la culture dans « valoriser les compétences à tous les âges de la vie et développer l'insertion socio professionnelle ».

OBJECTIFS OPERATIONNELS

L'accès à la culture est un moyen mis en avant pour favoriser les parcours de réussite et surtout valoriser les potentiels des jeunes et des adultes dans leur vie quotidienne.

OBJECTIFS OPERATIONNELS PAR TERRITOIRE

Les objectifs du CUCS correspondent aux objectifs pour le quartier de Kérandon.

VILLE DE GUINGAMP

COMPETENCES

La ville de Guingamp pour le quartier du Roudourou/Gourland met en avant le lien social, la citoyenneté et l'égalité des chances comme priorité du CUCS, cela s'inscrit dans une démarche globale tenant compte de la réussite scolaire et de l'environnement social, culturel et familial.

PLACE DE LA CULTURE DANS CHAMPS CUCS

- 1- Habitat et cadre de vie
- 2- Réussite éducative et égalité des chances

OBJECTIFS GENERAUX

- 1- Rendre les habitants acteurs de l'amélioration des conditions de vie de leur quartier
- 2- Favoriser l'accès à la culture, aux sports, aux loisirs / l'égalité des chances

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- 1- Améliorer la participation des habitants comme constructeurs de projets collectifs (ateliers thématiques, journal de quartier, opération immeuble en fête, actions de fleurissement).
- 2- Amener les jeunes vers des activités culturelles et de loisir en dehors du quartier voire de la commune

- politique tarifaire différenciée selon les revenus des ménages
- amener des publics à se rencontrer autour d'ateliers culturels et à motiver des jeunes autour de projets communs

OBJECTIFS OPERATIONNELS PAR TERRITOIRE

Le CUCS de Guingamp ne concerne que le quartier du Roudourou et Gourland.

VILLE DE LA ROCHE-SUR-YON

COMPETENCES

Le CUCS définit le projet urbain et social que les partenaires s'engagent à mettre en œuvre afin de réduire les écarts de développement entre les territoires en difficultés et les autres quartiers de la ville de la Roche/yon. Il se décline en 5 grands axes prédéfinis par l'état.

PLACE DE LA CULTURE DANS CHAMPS CUCS

Les actions culturelles ne se retrouvent que dans l'axe « réussite éducative »

OBJECTIFS GENERAUX

Assurer la réussite éducative des enfants les plus en difficultés par la mise en place de parcours individualisés prenant en compte leurs besoins éducatifs, culturels, sanitaires et sociaux et ceux de leur familles.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Actions d'accès et de médiation culturelle :
- financements d'actions culturelles proposées par la ville auprès des jeunes des quartiers prioritaires
 - financements de manifestations culturelles proposées par des associations, par le biais d'appels à projets
 - financements d'actions d'éducation à la culture des habitants des quartiers prioritaires
 - financement de l'animation de la médiation culturelle

VILLE DE LANESTER

COMPETENCES

Dans la convention cadre de Lanester, la culture apparaît comme un outils au service de l'éducation et de l'épanouissement des enfants et des jeunes.

PLACE DE LA CULTURE DANS CHAMPS CUCS

- 1- Réussite éducative.
- 2- Citoyenneté et prévention de la délinquance.

OBJECTIFS GENERAUX

- 1.1- Accompagner les parcours scolaires des enfants en difficulté.
- 1.2- Valoriser les jeunes.
- 2.1- Consolider les politiques jeunesse.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- 1.1- Promouvoir la pratique d'activités socio-éducatives, sportives, culturelles et artistiques.
- 1.2- Permettre à des jeunes de s'exprimer au travers de la création et de l'utilisation de supports variés.
- 2.1- Développer des mesures favorisant un accès aux différentes pratiques (sportives, artistiques, culturelles...).

OBJECTIFS OPERATIONNELS PAR TERRITOIRE

Néant, ensemble des ZUS concernées.

NATURE DES PROJETS

Thématique « Culture et expression artistique » :

- Théâtre dans les quartiers – atelier inter Théâtre inter-quartier ;
- Fanfare de quartier – inter-quartiers ;
- Réalisation d'un film de fiction ;

Thématique « Prévention de la délinquance et justice » :

- Magie et art du cirque ;
- Bulles en fureur ;
- Théâtre et insertion.

PUBLICS CIBLES

- Transversalité : Ensemble des habitants du quartier
- Enfants
- Jeunes adultes

LIEUX D'INTERVENTION / ECHELLE DE TERRITOIRE

Ville / Quartiers

ACTEURS

Ville / Club de prévention spécialisée / Associations culturelles / Associations de jeunes

VILLE DE LANNION

COMPETENCES

Le droit à tous d'accéder aux droits et services de la vie, à la fois économique, sociale, familiale et culturelle est affirmé dans un axe transversal intitulé : « un enjeu d'égalité des chances ».

PLACE DE LA CULTURE DANS CHAMPS CUCS

La culture apparaît sinon comme un moyen selon les axes prédéterminés par le CUCS

- 1- Habitat et cadre de vie
- 2- Réussite éducative et égalité des chances

OBJECTIFS GENERAUX

- 1- Favoriser la participation des habitants sur des actions collectives
- 2- Favoriser l'accès aux loisirs, à la culture et aux sports .

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- 1- associé les habitants aux opérations de renouvellement urbain et à la GUP (actions de fleurissement, échanges en pied d'immeuble, diagnostic en marchant...)
- 2- rapprocher les structures déjà existantes des publics - politique tarifaire de la ville

VILLE DE LAVAL

COMPETENCES

La culture est un outil permettant d'apporter des réponses collectives ou individualisées aux personnes en situation de grande précarité

PLACE DE LA CULTURE DANS CHAMPS CUCS

Porté par Laval Agglomération, le CUCS affiche la prise en charge et l'accompagnement de la jeunesse par, entre autres choses, l'action culturelle et artistique

- 1 – réussite éducative
- 2 – prévention de la délinquance et citoyenneté

OBJECTIFS GENERAUX

- 1 – favoriser l'épanouissement des enfants et adolescents en découvrant d'activités culturelles
- 2 – lutter contre le désœuvrement en rendant accessible les politiques culturelles

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- 1 – a) favoriser l'ouverture culturelle par des ateliers d'accompagnement à la scolarité dans les MQ
- b) tutorat visant à la promotion d'actions de découverte culturelle
- c) favoriser la compréhension, la lisibilité et l'accessibilité de l'offre éducative
- d) lutter contre la désaffection des jeunes pour les activités culturelles.
- 2 – a) créer des outils d'accessibilité par la formation et l'accompagnement vers les structures en place (argent de poche, école ouverte).
- b) offrir différents choix d'activité en communiquant et renforçant des propositions en soirée et ouverture des équipements le soir.
- c) organisation actions culturelles visant à favoriser l'intégration citoyenne des habitants.

OBJECTIFS OPERATIONNELS PAR TERRITOIRE

L'ouverture d'équipement de proximité et l'implantation d'assos dans les quartiers CUCS contribuent à transformer la demande culturelle

ACTEURS

Associations, partenaires institutionnels, maisons de quartier

VILLE DU MANS

COMPETENCES

La ville du Mans reprend dans son CUCS les 5 grands axes définis par l'Etat. La culture apparaît de manière transversale comme un outil répondant aux enjeux préalablement ciblés dans les grands axes.

PLACE DE LA CULTURE DANS CHAMPS CUCS

- 1- répondre aux besoins éducatifs de la jeunesse
- 2- favoriser la prévention et l'innovation dans le domaine de la santé
- 3- renforcer la citoyenneté, l'égalité des chances et la prévention de la délinquance

OBJECTIFS GENERAUX

- 1- les actions culturelles constituent des leviers pour renforcer la cohésion sociale et faciliter la réussite éducative pour une population souvent éloignée des pratiques culturelles.
- 2- développer des actions de prévention et d'éducation à la santé adaptées au public
- 3- réduire les cloisonnements et les replis, développer le sentiment d'une appartenance commune au-delà des différences de chacun

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- 1- développer l'accès aux pratiques culturelles, sportives et socio-éducatives de proximité
ex : renforcer les équipements culturels de proximité.
- 2- mise en place d'actions collectives auprès des publics des quartiers, favorisant les démarches participatives inscrites dans la durée (ateliers santé, théâtre interactif, groupes d'échanges...) sur des thèmes prioritaires (alimentation, hygiène, mal-être, dépression, addictions, risques sexuels...)
- 3- promouvoir le « faire ensemble » : favoriser l'implication directe des habitants dans des initiatives locales et des expériences culturelles fortes.

VILLE DE LORIENT

COMPETENCES

Dans la convention cadre de Lorient, la culture n'apparaît pas comme un axe à part entière, défini comme tel, mais plutôt comme un moyen de *mobilisation des habitants* selon les champs d'actions prédéterminés par le CUCS.

PLACE DE LA CULTURE DANS CHAMPS CUCS

- 1- Dans le volet « Habitat et cadre de vie : Renforcer le lien social sur les quartiers »
- 2- Dans le volet « Epanouissement et réussite des jeunes »
- 3- Dans le volet « Tranquillité publique »

OBJECTIFS GENERAUX

- 1.1- Favoriser les bonnes relations entre voisins et entre générations ; cibler les publics les plus isolés et en situation de détresse.
- 2.1- Promouvoir l'épanouissement des jeunes en dehors de l'école.
- 2.2- Accompagner les enfants en difficulté et promouvoir les parcours de réussite.
- 3.1- Améliorer la tranquillité publique en luttant contre le désœuvrement des jeunes.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- 1.1- Accompagner les actions de mobilisation des habitants par la promotion des pratiques culturelles.
- 2.1- Développer des pratiques culturelles (et sportives) en direction des jeunes structurées par le CTL et le CEL en lien avec les associations et les centres sociaux.
- 2.2 et 3.1- Promouvoir la pratique d'activités éducatives, culturelles et sportives en soutenant l'action des associations et des centres sociaux.

OBJECTIFS OPERATIONNELS PAR TERRITOIRE

Néant, ensemble des 3 ZUS concernées.

NATURE DES PROJETS

Thématique « Logement et habitat » :

- Image-expression souvenir du quartier ;
- Projet « Notre déménagement sur scène ».

Thématique « Culture et expression artistique » :

- Animation culturelle et artistique du Théâtre « Scénith » ;
- Accès aux pratiques culturelles – spectacles ;
- Réalisation d'un cd sur les droits de l'enfant.

Thématique « Prévention de la délinquance et justice » :

- Magie et art du cirque ;
- Bulles en fureur ;

Théâtre et insertion.

PUBLICS CIBLES

- Transversalité : Ensemble des habitants du quartier
- Enfants
- Jeunes adultes
- Personnes âgées et personnes isolées

LIEUX D'INTERVENTION / ECHELLE DE TERRITOIRE

- Ville
- Quartiers

ACTEURS

- Ville de Lorient
- Centres sociaux – Maison de quartier
- Associations diverses

VILLE DE MORLAIX

COMPETENCES

Le CUCS de la communauté de Morlaix vise à renforcer la mixité sociale et la mixité des fonctions des quartiers prioritaires. Le CUCS s'articule avec les dispositifs contractuels existant autour des 5 grands axes définis par l'état.

PLACE DE LA CULTURE DANS CHAMPS CUCS

La culture apparaît dans les champs suivants :

- 1- Habitat cadre de vie renouvellement urbain et participation des habitants
- 2- Réussite éducative et Egalité des chances

OBJECTIFS GENERAUX

- 1- Mettre en œuvre la rénovation urbaine sur le Pole gare
- 2- Développer l'accompagnement individualisé des jeunes de 2 à 16 ans présentant des signes de fragilité
- 2- Promouvoir l'éducation partagée : veille sur les conditions à réunir pour construire un environnement éducatif favorisant l'épanouissement et le bien être de l'enfant et des familles.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- 1- Création d'un équipement socioculturel
- 2- Mise en œuvre d'un projet de réussite éducative afin de prévenir les situations de rupture sociale ou scolaire en agissant sur l'environnement éducatif (loisirs culturels et sportifs, éducation artistique, citoyenneté).
- 2- Accessibilité aux espaces de loisirs et culturels.

OBJECTIFS OPERATIONNELS PAR TERRITOIRE

Le CUCS n'a pas de déclinaison par territoire mais ces 5 axes concernent les quartiers du centre ville et du plateau Nord-est de Morlaix (la Vierge Noire, la Boissiere, Kerfraval et la Madeleine)

AGGLOMERATION DE NANTES

COMPETENCES

Le CUCS sur NANTES reprend les cinq grands axes prioritaire définis par l'Etat et précise deux autres :

- lutte contre les précarités
- réussite de l'intégration et lutte contre les discriminations

PLACE DE LA CULTURE DANS CHAMPS CUCS

La culture est un moyen utilisé dans 2 axes :

- 1- Réussite éducative
- 2- Accès à la citoyenneté

OBJECTIFS GENERAUX

- 1- Développer les actions éducatives favorisant l'accès aux pratiques culturelles
- 2- Favoriser l'accès à l'autonomie et à l'épanouissement personnel et collectif

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- 1- Faciliter la pratique culturelle dans un double mouvement :
Actions d'accompagnement des pratiques sur les quartiers et accompagnement des habitants vers des pratiques artistiques et les grands équipements culturels
- 2- Soutenir de nouvelles expériences culturelles et artistiques en faveur de l'accompagnement culturel des jeunes, conjuguées par exemple avec des actions d'insertion.

OBJECTIFS OPERATIONNELS PAR TERRITOIRE

BELLEVUE-BOURDERIES :

- renforcer la stratégie éducative et les actions par la déclinaison d'un PEL centré sur la relation école-quartier autour d'un projet culturel fédérateur
 - favoriser la citoyenneté locale et la participation des habitants par le développement des moyens de se rencontrer par le biais de la vie culturelle et artistique pour lutter contre l'enfermement et tisser des liens positifs.
 - valoriser l'expression culturelle des jeunes et leur implication dans la vie de la cité
- DERVALLIERES :
- un PEL centré sur la relation école-quartier autour d'un projet fédérateur avec un pôle d'excellence culture scientifique et environnement
 - des actions partenariales favorisant la citoyenneté locale par le biais de la vie sociale, culturelle et artistique
 - développement des outils d'expression et de communication

BREIL :

- renforcer l'offre culturelle avec un enjeu autour de la lecture publique
- mettre en place des stratégies de pratique culturelle permettant d'aller à la rencontre des jeunes.

NANTES NORD / BOTTIERE-PIN SEC :

- soutenir les actions d'éveil culturel et artistique
- favoriser les pratiques culturelles de proximité

PORT BOYER :

- développer la convivialité et renforcer l'identité du quartier et le sentiment d'appartenance et soutenir la vie associative

LA HALVEQUE :

- dynamiser la vie du quartier et investir la relation habitants en développant un travail de médiation autour du livre et de la présence d'artistes

MALAKOFF :

- favoriser le développement de la citoyenneté autour d'un équipement socio-culturel
- favoriser les dynamiques sociales et culturelles en vue de l'épanouissement et de l'intégration de l'enfant par le biais du PEL

CLOS-TOREAU :

- soutenir la vie associative à partir d'une politique culturelle de proximité
- développer des modes de coopération nouveaux entre les acteurs publics et associatifs avec les structures culturelles.

REZE : Diversifier l'offre de loisirs éducatifs et culturels

SAINT-HERBLAIN : Culture commune autour de l'intercommunalité

ORVAULT : Développer les pratiques culturelles de proximité

VILLE DE QUIMPER

COMPETENCES

Le CUCS avec le PRU (projet de rénovation urbaine) vise à la transformation profonde du quartier de Kermoysan et à la valorisation de ses atouts. Comme pour Concarneau le CUCS ne concerne qu'un quartier de Quimper qui concentre certaines difficultés : Kermoysan.

PLACE DE LA CULTURE DANS CHAMPS CUCS

La culture n'est pas identifiée comme un champ du projet.

Deux axes majeurs sont précisés :

- 1- Faciliter les parcours individualisés.
- 2- Dynamiser et vivifier le quartier dans la ville.

OBJECTIFS GENERAUX

- 1- Préserver l'intégrité des personnes et leur sociabilité.
- 2 - Favoriser l'accessibilité à l'offre sportive et culturelle

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Soutien aux clubs sportifs ; mise en place d'animations culturelles.

OBJECTIFS OPERATIONNELS PAR TERRITOIRE

Les objectifs du CUCS correspondent aux objectifs pour le quartier de Kermoysan.

VILLE DE RENNES

COMPETENCES

Rennes métropole reconnaît la culture comme faisant partie des bases permettant de se construire et d'évoluer dans la société.

PLACE DE LA CULTURE DANS CHAMPS CUCS

Le CUCS se décline en 9 orientations thématiques dont une concerne la culture, le sport et les loisirs.

OBJECTIFS GENERAUX

- 1- permettre l'accès de tous à la culture
- 2- contribuer à l'éveil et l'ouverture des populations vers l'art et la culture
- 3- favoriser les pratiques amateurs et leur rencontre avec les professionnels
- 4- développer l'offre culturel de proximité dans les territoires prioritaires
- 5- favoriser la rencontre et le dialogue des cultures

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- 1- Développement du Passeport Loisirs Culture sur l'agglomération / Médiation culturelle pour jeunes enfants et familles
- 2- Médiation sur les oeuvres, les pratiques artistiques ou les lieux culturels / Maillage entre les équipements culturels de l'agglomération
- 3- Accompagnement de travail artistique entre habitants et professionnels / Soutien des pratiques et manifestations de proximité / Rencontres d'artistes amateurs entre communes
- 5- Valorisation des actions culturelles des populations d'origine étrangère / Soutien aux projets sur la mémoire collective et individuelle inter-générationnels et inter-culturels / Découverte d'artistes et pratiques artistiques des pays d'origine des habitants

OBJECTIFS OPERATIONNELS PAR TERRITOIRE

BREQUIGNY - CHAMPS MANCEAUX

- élargir les propositions culturelles, hors formes conventionnelles
 - engager une offre de lecture publique pour les publics issus de l'immigration
- #### CLEUNAY
- favoriser l'implication des bénéficiaires dans les réflexions sur l'offre culturelle
 - poursuivre le travail avec les jeunes et la population fragile du quartier lors de l'accueil d'artistes en résidence à la MJC
 - favoriser les rencontres inter-culturelles

LE BLOSNE

- actions d'éducation artistique et culturelle
- renforcer l'accès aux propositions du Triangle pour les habitants
- développer l'éveil musical
- élargir le public fréquentant les ateliers d'expressions artistiques
- améliorer l'information sur l'offre culturelle
- accompagner et soutenir les artistes présents sur le quartier
- favoriser la confrontation des populations aux oeuvres et aux artistes

- développer les pratiques amateurs
 - développer des actions de lecture publique et d'accès au livre et à l'écrit
- #### MAUREPAS :
- organiser des temps de réflexion et d'ouverture culturelle
 - accompagner les démarches de découvertes culturelles
 - valoriser les initiatives des jeunes
 - développer les projets culturels participatifs avec les habitants
 - poursuivre l'aide aux associations
 - soutenir les initiatives de groupes, de collectifs, d'associations
- #### VILLEJEAN :
- création de la Maison du Conte et des initiatives culturelles habitantes
 - introduire des initiatives culturelles dans l'accompagnement à la scolarité
 - soutenir des projets à partir des compétences culturelles habitantes
 - travailler sur les représentations et l'estime de soi à partir d'actions ludiques et culturelles
 - introduire les initiatives culturelles dans l'accompagnement à la scolarité
 - organiser des voyages avec les adloescents du quartier
- #### VILLE DE SAINT-JACQUES :
- favoriser les liens entre les crèches, les écoles et le CLSH et les ressources culturelles du territoire
 - soutenir les actions d'éducation artistique à l'école
 - développer l'offre d'équipements et d'informations en direction des jeunes
 - développer les présences artistiques dans les quartiers
 - favoriser la confrontation des populations aux oeuvres et aux artistes
 - valoriser les pratiques amateurs
 - faciliter l'accès aux offres culturelles pour les personnes les plus fragilisées
 - soutenir les projets de médiation culturelle des équipements
 - veiller à l'accessibilité tarifaire des offres de pratique artistique
 - développer des actions de lecture publique et d'accès au livre et à l'écrit
 - conforter les projets artistiques et culturels des équipements
 - favoriser la diversification de l'offre culturelle
 - soutenir les actions de promotion des cultures et rencontres interculturelles
 - soutenir les projets culturels permettant une appropriation du territoire de la commune dans ses différentes composantes

VILLE DE SAUMUR

COMPETENCES

Dans sa convention cadre, la Ville d'Auray affiche l'ambition de promouvoir l'accès de tous aux équipements culturels ainsi qu'aux pratiques qui en découlent.

PLACE DE LA CULTURE DANS CHAMPS CUCS

- 1 - Education et égalité des chances
- 2 - Habitat
- 3 - Axe transversal : la jeunesse
- 4 - Citoyenneté
- 5 - Développement économique

OBJECTIFS GENERAUX

- 1 - a) Combattre l'immobilisme et le repli sur soi des populations des quartiers prioritaires en rendant accessible les activités et équipements culturels
- b) lutte contre l'illettrisme comme levier pour sortir les personnes de l'isolement et des situations de rupture sociale
- 2 - Consolidation des stratégies de renouvellement urbain dont celle de la mixité sociale et/ou du dynamisme de la vie culturelle
- 3 - Sortir les jeunes de leurs blocages et repli sur eux-mêmes par l'accès à la culture et aux loisirs
- 4 - Mise en œuvre et développement de la participation des citoyens
- 5 - Le soutien aux actions d'insertion sociale et professionnelle peut arriver à compenser des difficultés sociales notamment dans la pauvreté sociale et culturelle

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- 1.1 - Développement le sens critique des enfants, adolescents et des jeunes adultes et favoriser leur épanouissement par le biais d'activités culturelles
- 1.2 - Favoriser l'accès aux équipements et à la pratique culturelle
- 4 - Soutenir le développement d'actions conviviales favorisant le vivre ensemble

NATURE DES PROJETS

Projets déposés :

- 1 -a -hip hop, graff, danse, vidéo / 1 -b - enseignement musical / 1 -c - passeurs d'images / 1 -d - sorties culturelles / 1 -e - animations lecture / 3 - journal de quartier

PUBLICS CIBLES

Les jeunes principalement

LIEUX D'INTERVENTION / ECHELLE DE TERRITOIRE

Quartiers prioritaires

ACTEURS

Relais associatifs
Centre socioculturel

AGGLOMERATION DE SAINT-BRIEUC

COMPETENCES

La CABRI (communauté d'agglomération briochine) dans le cadre du CUCS affirme comme priorités : la politique de solidarité, la définition d'un PLH, le soutien de l'insertion par l'emploi et l'orientation des actions sur la prévention de la délinquance.

PLACE DE LA CULTURE DANS CHAMPS CUCS

Des actions culturelles apparaissent dans les grands axes suivant :

- 1- cadre de vie
- 2- réussite éducative et égalité des chances
- 3- prévention de la délinquance et citoyenneté
- 4- volet santé

OBJECTIFS GENERAUX

- 1- créer les conditions favorables à l'établissement du lien social dans un cadre de vie renouvelé
- 2- favoriser les pratiques identifiées comme vecteur d'intégration et d'égalité des chances
- 3- travailler sur le lien entre les actions de prévention de la délinquance et les actions éducatives, de pratiques culturelles et sportives.
- 4- soutenir les actions de prévention et d'accès aux soins des personnes les plus en difficultés au sein de lieux identifiés.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- 1- favoriser les temps forts autour des projets mémoire, évènements festifs, devenir des quartiers accompagnant la rénovation urbaine.
- 2- faciliter l'accès à la culture, aux pratiques artistiques et aux loisirs.
- 3- soutenir les actions de prévention en direction des jeunes : actions sportives, culturelles et artistiques concourant à l'intégration citoyenne et portées par les acteurs de quartier.
- 4- prendre appui sur des évènements festifs, conviviaux, espaces de rencontre pour aborder des questions de santé.

OBJECTIFS OPERATIONNELS PAR TERRITOIRE

- 2- quartiers de St-Brieuc : projets de découverte de pratiques culturelles pour les publics qui en sont le plus éloignés.
- 3- quartier de Plédran : mise en place d'actions de prévention prenant appui sur les interventions réalisées dans le cadre des requalifications de l'espace bâti.

AGGLOMERATION DE SAINT-NAZAIRE

COMPETENCES

La CARENE (communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire) et plus particulièrement Saint-Nazaire positionne le CUCS comme soutien aux politiques mises en œuvre sur l'agglomération et surtout pour les projets de rénovation urbaine. La culture n'est pas une thématique retenue ni un moyen identifié de manière générale.

PLACE DE LA CULTURE DANS CHAMPS CUCS

La Culture apparaît comme support dans les champs suivants :

- 1 – Réussite éducative (axe prioritaire)
- 2 – Citoyenneté et prévention de la délinquance (axe prioritaire)
- 3 – Intégration des populations immigrées (axe transversale)

OBJECTIFS GENERAUX

- 1- Dans l'axe réussite éducative en s'appuyant sur le PEL un des enjeux est de développer des actions culturelles, artistiques et sportives.
- 2- Favoriser une démarche de participation en lien avec les projets PRU
- 3- Soutenir les initiatives favorisant le lien social et la diversité culturelle.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- 1- Initier et sensibiliser aux pratiques artistiques, favoriser l'accès au patrimoine culturel et à la création artistique.
- 2- Proposer des actions favorisant l'appropriation des projets par les habitants à travers des actions culturelles et /ou éducatives.
- 3- Soutien des actions valorisant les cultures d'origines et la mémoire de l'immigration.

OBJECTIFS OPERATIONNELS PAR TERRITOIRE

Quartiers ouest (priorité 1) réussite éducative :

Actions favorisant l'accès des plus en difficultés à la culture et une offre éducative de qualité.

Idem pour les quartiers nord (priorité 1)

Trignac Certé (priorité 2) réussite éducative :

Soutien des pratiques artistiques et culturelles. Sensibilisation à ces pratiques.

Citoyenneté : soutien des actions sur le lien social, la diversité et l'interculturalité (gens du voyage et population d'origine étrangère).

VILLE DE VANNES

COMPETENCES

La Ville de Vannes dans sa convention cadre met en exergue la nécessité de la culture pour l'épanouissement et la construction de l'individu et des groupes. Elle apparaît comme un objectif prioritaire dans l'axe « Citoyenneté et prévention de la délinquance ».

PLACE DE LA CULTURE DANS CHAMPS CUCS

- 1- Dans l'axe « Réussite éducative ».
- 2- Dans l'axe « Citoyenneté et prévention de la délinquance ».
- 3- Dans l'axe « développement social et participation des habitants »

OBJECTIFS GENERAUX

- 2.1- Développer des actions spécifiques de prévention
- 3.1- Favoriser l'accès à la culture

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- 2.1- Soutenir et faciliter les initiatives autonomes menées par des jeunes ou groupes de jeunes (sports, culture...).
- 3.1.1- Développer la connaissance des aides en matière d'activités culturelles et d'accès à ces activités ;
- 3.1.2- Développer des actions culturelles de proximité en étroite collaboration avec les équipements culturels présents sur les quartiers.
- 3.1.3- Rapprocher le public et les équipements culturels.
- 3.1.4- Valoriser les potentiels et savoirs-faire des habitants des quartiers en matière culturelle en s'appuyant sur les équipements et associations de quartiers.

OBJECTIFS OPERATIONNELS PAR TERRITOIRE

Kercado : Pour l'axe réussite éducative : Le financement de projets artistiques et culturels à hauteur de 304,90 € par projet et par classe.

NATURE DES PROJETS

Thématique « Education et accès aux savoirs de base » :

- Accès à la culture et aux nouvelles technologies ;
- Carnaval écoles de Mémimur ;
- Culture à l'école ;
- Projet Théâtre Kerniol ;

Thématique « Emploi et développement économique » :

- Insertion par le sport et la culture ;
- Projet Floriculture.

Thématique « Culture et expression artistique » :

- Créer des liens entre le théâtre et les jeunes des quartiers ;
- Education à l'image ;
- Passeurs d'images ;

Actions culturelles de proximité.

PUBLICS CIBLES

- Transversalité : Ensemble des habitants du quartier
- Enfants
- Jeunes adultes

LIEUX D'INTERVENTION / ECHELLE DE TERRITOIRE

- Villes
- Quartiers

ACTEURS

- Villes
- Centres sociaux
- Associations culturelles
- Associations de jeunes

VILLE DE VITRÉ

COMPETENCES

La ville de Vitré émerge au CUCS pour deux quartiers d'habitat social que sont « maison rouge » et « l'îlot Debussy ». ce sont des quartiers de priorité 3.

PLACE DE LA CULTURE DANS CHAMPS CUCS

Deux grands axes sont retenus au titre du CUCS :

- 1-Réussite éducative
- 2-Citoyenneté et prévention de la délinquance

OBJECTIFS GENERAUX

Ces thèmes se déclinent en différents axes dont deux concernent l'aspect culturel :

- réussite éducative
- ouverture du quartier

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Réussite éducative : mise en place d'un groupe de travail proposant des actions basées sur un diagnostic et une réflexion sur les valeurs à défendre.

Ouverture du quartier : redonner une image de culture au quartier à travers une programmation spécifique.

OBJECTIFS OPERATIONNELS PAR TERRITOIRE

Les actions décrites concernent les deux quartiers Maison Rouge et l'îlot Debussy.

BIBLIOGRAPHIE

Action culturelle dans les quartiers.
Enjeux, méthodes. Bruno Colin, Culture & Proximité (hors-série), Opale, 1998.

L'action culturelle dans la ville.
Démarches, expériences.
Culture & Proximité, Opales, 2000, 284 p.

Actions culturelles et développement des quartiers : les enjeux du renouvellement des modes d'intervention.

Fors Recherche Sociale n°164. Octobre-décembre 2002, 82 p.

L'action socioculturelle dans la ville.
Laurence Roulleau-Berger,
L'Harmattan, 1994.

Analyse critique des contrats urbains de cohésion sociale.

Yves-Laurent Sapoval (dir.), Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, 2007.

L'art, ça nous regarde.

Préalables à des pratiques d'ateliers, sous la direction de l'équipe du Foyer d'accueil et de promotion Hubert Pascal. Editions du Champ Social, 2001.

L'art en banlieue. Contre-feux.

Revue Cassandre n°65 et 66 : Printemps – été 2006.

Comment (re)concilier culture et développement local ?

In L'observatoire des politiques culturelles n°16, automne 1998. Jean Hurstel.

Création artistique et dynamique d'insertion : actes du colloque transnational de Pont-de-Claix 23 et 24 mars 2000.

Jean-Louis Bernard, L'Harmattan, 2001.

Création, essai sur l'art contemporain.
Daniel Sibony, Seuil, 2005, 293 p.

La culture au pluriel.

Recueil d'articles réunis sous la dir. de Michel De Certeau en 1974, Editions du Seuil, collection Points, 1993, 228 p.

Culture et déplacement – dans l'Art et la Culture.

Marc Auge, Odile Jacob, 2002, 318 p.

La culture et le lien social.

In L'observatoire des politiques culturelles n°15, printemps 1998.
Jean-Pierre Saez.

Cultures en ville ou de l'art et du citoyen.

Jean Metral (coord.), La Tour d'Aigues, Ed. de L'Aube, 2000.

Culture et politique de la ville.

Philippe Chaudoir, Jacques de Maillard. Editions de l'aube, 2004, 203 p.

Culture et politique de la ville : contrat de ville de l'agglomération Nantaise.

Mémoire IEP de Rennes, Céline Ziwes, 2003, 50 p.

La culture populaire : fin d'une histoire ?

Revue Observatoire des politiques culturelles, n°33, 2008.

La culture pour vivre.

Jacques Rigaud, Gallimard, 1975, 312 p. sous couv. ill., Collection L'Air du Temps. Le même ouvrage, 1980, 448 pages sous couv. ill., Collection Idées (No 425)

Décentralisation culturelle : attention, chantier permanent

Revue Observatoire des politiques culturelles, n°27, 2005.

Du théâtre grec au happening, la fonction de l'imaginaire dans les sociétés.

Spectacle et Société. Jean Duvignaud, Denoel, 1970

Ecrire le renouvellement urbain : comment associer par l'écriture les habitants au projet urbain.

Actes du séminaire organisé à Nantes, les 7 et 8 octobre 2003, par la Fédération

des Villes Lecture. 72 p.

Entretiens Culture et ville 2000.

Actes des rencontres des 28 et 29 novembre 2000, à Mérignac. Musiques de Nuit Diffusion et Quartiers d'Aquitaine, 2001. 129 p.

Financement des projets culturels pour les acteurs du champ social.

Guide pratique 2007. Parc de la Villette, Service de la médiation culturelle, avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication, Délégation au développement et aux affaires internationales, mise en ligne avril 2007.

Grammaires de l'individu.

Danilo Martucelli, Gallimard, 2002, 715 p.

L'identité humaine.

Edgar Morin, Seuil, 2001, 287 p.

L'invention de soi.

Jean-Claude Kaufman, Armand Colin, 2004, 346 p.

Itinéraires : culture, insertion, jeunes.

Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, Ministère de la culture et de la communication, juillet 1990, 96 p.

Nouveaux Territoires de l'Art.

Institut des villes. Editions Sujet Objet, 2005, 295 p.

Nouveaux Territoires de l'Art : paroles d'élus.

Institut des villes. Editions Sujet Objet, 2006, 295 p.

La parole poétique – dans l'Art et la Culture.

Yves Bonnefoy, Odile Jacob, 2002, 318 p.

Le partage du sensible – esthétique et politique.

Jacques Rancière, éditions La fabrique, 2002, 74 p.

Passage à l'acte. Des artistes au

coeur de la politique de la ville.

Jean-Michel Montfort, Rémy Patricia (dir.), Actes, Vitry-le-François, 6-7 novembre 2001, Ma ville et moi, 2003.

Poétique de la danse contemporaine.

Laurence Louppe, coll. « La pensée du Mouvement », éditions Contredanse, Bruxelles, 1997, 345 p.

La Politique de la ville. Histoire et organisation.

Antoine Anderson, Hervé Vieillard-Baron, Paris, Editions ASH, 2003.

La Politique de la ville, quelles évolutions, quelles perspectives ?

Antoine Anderson, François Aballea, Jocelyne Bac... Recherche sociale n°154, 2000

La pratique de l'art.

Antoni Tàpies, Gallimard, 1994, 284 p.

Propos Cités : culture et lien social.

Ministère de la culture et de la communication, juin 1991, 48 p.

Que peuvent les politiques culturelles pour le lien social ?

In L'Etat de la France, Jean-Pierre Saez, 1999-2000, La Découverte.

Le rôle de l'art dans les transformations sociales.

Jean-Pierre Colin, Françoise Seloron. Publisud, 1994.

Use or Ornament ? The Social Impact of Participation in the Arts.

François Matarasso, 1997, Comedia (Grande-Bretagne)

http://www.comedia.org.uk/pages/pdf/downloads/use_or_ornament.pdf

Ville, culture et développement.

L'art de la manière. Jean-Michel Montfort, Hugues de Varine. Editions Syros, 1995, 245 p.

QUELQUES SITES INTERNET :

Réseau Les Arts et la ville www.arts-ville.org

Initiatives culturelles de proximité www.culture-proximite.org

Pôle de ressources et d'actions art/société. Une initiative de la revue Cassandra www.horschamp.org

L'Observatoire des politiques culturelles www.observatoire-culture.net

Centre ressources sur l'Europe et la culture www.relais-culture-europe.org

Plateforme Internationale de ressources pour les lieux et les projets culturels de créativité artistique et sociale www.artfactories.net

Documents à télécharger sur artfactories

Je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles. L'art et les populations, tentative de redéfinition d'un enjeu symbolique. Mémoire de DESS de Jean-Jacques Leroux, Université Lyon 2 - Faculté d'anthropologie et de sociologie A.R.S.E.C. Promotion 2002 - 2003

Cultures, territoires et politiques publiques Texte rédigé à l'occasion d'Uzeste Musical, Visage village des arts à l'œuvre. Mars 2000

Colloque Autrement, Autrement, comment repenser la place de la culture et de l'Art dans la Cité Colloque organisé par l'Institut des Villes en partenariat avec le ministère de la culture et de la communication et le ministère délégué à la cohésion sociale et à la parité. 6 février 2006 au Palais du Luxembourg.

Fiches expériences à consulter sur www.resovilles.com

> Rubrique nos publications > fiches expériences

Spectacle théâtre citoyen (Cholet)

Créatives, projet artistique et insertion par l'association Danse à tous les étages (Rennes)

Jolis Mômes, valorisation d'initiatives dans les quartiers par l'association *Les Quais de la Mémoire* (Nantes)

Enchanté Trignac, projet culturel, projet urbain et participation des habitants (Trignac)

Danses : écritures de corps, calligraphies de femmes, projet artistique et insertion (Saint-Brieuc)

Dossier thématique « culture et politique de la ville » (nov 2002)

Délégation interministérielle à la ville www.ville.gouv.fr/infos/dossiers/culture.html

LISTE DES PARTICIPANTS

Gwenaël BLON	Rennes Métropole	DAC	RENNES
Myriam COCHE	Hôtel de ville	Adjointe au Maire	LANESTER
Josée BOURGUIGNON	Agglomération Choletaise	Chef de projet Politique de la ville	CHOLET
Jacky DERENNES	APC La Filois	Conteur	RENNES
Estelle FREGNAC	APC La Filois	Animatrice	RENNES
Jean-François JEANDET	Hôtel de ville	Chargé de mission Politique de la ville	RENNES
Paul LATANCHE	L'Art s'emporte	Trésorier	LANESTER
Charles LE NY	Maison de quartier Villejean	Directeur	RENNES
Michel MINNE	Hôtel de ville	Adjoint au Maire Culture	LANESTER
Gilles OLLIVIER	Collège Les Chalais	Enseignant Histoire	RENNES
Véronique PICHOT	Agglomération Lavalloise	Chargée de mission Culture	LAVAL
André PLOUZENNEC	Hôtel de ville	Chef de projet Politique de la ville	QUIMPER
Caroline POSTOLLEC	Ferme de la Harpe	Médiatrice Culturelle	RENNES
Daniel REMY	Communauté de Cherbourg	Chargé de mission Politique de la ville	CHERBOURG
Emile RIMASSON	Ferme de la Harpe	Directeur	RENNES
Peggy SAVOYE	L'Art s'emporte	Chargée de projet	LANESTER
Maxime SOURISCE	Agglomération Choletaise	Agent de développement	CHOLET

